Fribourg, Suisse. — 39me année. — N° 107. Le numéro Cinq centimes Mardi 11 mai 1909.

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Saint-Paul
Avenue de Pérolles, Fribourg, Suisse

ABONNEMENTS

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Suisse. .	Fr. 1 50	4 —	6 50	12 —
Etranger	» 2 80	7 —	13 —	25 —

On peut s'abonner à chaque bureau de poste.
Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois.

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
AGENCE DE PUBLICITÉ
HAASENSTEIN & VOGLER
Rue St-Pierre
FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Fribourg, canton	15 cent.	la ligne ou son espace.
La Suisse. . . .	20 »	
L'Etranger . . .	25 »	
Réclames. . . .	50 »	

Nouvelles du jour

Mohammed Ali, schah de Perse, réduit à l'extrémité par le manque de ressources pécuniaires, intimidé par l'action diplomatique anglo-russe, effrayé par les progrès des révolutionnaires et instruit par les événements de Turquie, a proclamé de nouveau la mise en vigueur de la Constitution. Ses ministres élaboreront d'urgence une loi électorale nouvelle, et l'on procédera à l'ouverture de la Chambre.

Mohammed Ali n'a pas juré moins de quatre fois fidélité à la Constitution. Il l'a fait en même temps que son père en août 1906, puis en janvier 1907 comme héritier du trône, en février 1907 lorsqu'il a pris en mains les rênes du gouvernement et, enfin, le 12 novembre 1907, lorsqu'il a vu que sa situation était gravement menacée. Mais ce nouveau schah, d'un tempérament autoritaire, supportait mal l'existence du Parlement. Il n'a pas pu s'accommoder de la *Constitution octroyée par son père*, et, au moment même où il se rendait au palais du Baharistan, où siégeait la Chambre, jurer qu'il la respecterait, on disait tout bas qu'il ne tarderait pas à ressaisir l'autorité absolue.

En effet, le 23 juin de l'année dernière, les troupes du schah cernèrent le Parlement, bombardèrent le palais du Baharistan et firent prisonniers le plus de députés possible.

La constitution qui est remise en vigueur aujourd'hui par le schah lui donne le droit d'exercer le pouvoir avec ses ministres. Ceux-ci sont nommés et révoqués par lui. Le pouvoir législatif appartient à une Chambre des députés et à un Sénat. Le Sénat est composé de soixante membres dont trente sont nommés par le gouvernement. Toute loi doit être votée par les deux assemblées séparément.

Cette constitution fait encore au schah la part trop belle, et, si les révolutionnaires persans sont assez forts contre l'autocrate, ils diminueront l'influence politique qu'il s'est réservée.

***

Aujourd'hui mardi, le Parlement français rouvre ses portes : M. Clémenceau *aura immédiatement* à répondre à des interpellations socialistes sur les mesures prises à l'égard des postiers, télégraphistes et téléphonistes. Le gouvernement est décidé à maintenir son attitude intransigeante et à s'opposer à toute proposition ayant pour but la nomination d'une commission d'enquête.

La façon d'agir de M. Clémenceau a causé de nombreux mécontentements dans les rangs de la majorité, mais, quand le président du conseil posera la question de confiance, les députés feront taire leurs sentiments de divergence et se rallieront à l'ordre du jour gouvernemental.

Dans les coulisses, les membres du ministère devront promettre que le gouvernement n'usera pas de trop de rigueur. M. Clémenceau lui-même, qui *avait été visé* dans un article de la *Guerre sociale*, intitulé « Doit-on le tuer ? » et qui était décidé à engager des poursuites contre le journal de Hervé, vient d'annoncer qu'il renonce à une action devant les tribunaux.

Cet article, avec son point d'interrogation, donnait cependant toutes les raisons que pouvaient avoir les membres de la Confédération générale du travail de supprimer M. Clémenceau. C'était une excitation indirecte au crime politique, et c'est après de pareilles élucubrations qu'un agité *peut s'armer pour faire le coup qui* rendra son nom glorieux dans les annales de l'anarchie. Il est triste qu'un gouvernement soit réduit à un tel état de faiblesse qu'il n'ose pas sévir contre ceux qui propagent des doctrines antisociales par le livre et par le journal.

A supposer que le ministère français obtienne aujourd'hui son ordre du jour de confiance, on ne sait encore quelle sera la décision des postiers. Quelques journaux croient savoir qu'ils sont résolus à la grève générale. Le gouvernement prévoit cette éventualité *sans pouvoir remédier au désordre* qui en *résultera*, car ni les communications radiographiques des navires de l'escadre, ni les automobiles réquisitionnées par le gouvernement, ni les pigeons voyageurs collectionnés sur l'ordre de M. Clémenceau et de M. Barthou n'empêcheront l'arrêt complet du service public des communications rapides, auxquelles tous les pays de l'Europe sont habitués.

***

Ici ou là, à la Chambre, dans une fête patriotique, devant ses électeurs, mais à intervalles réguliers, M. Paul Deschanel place un très beau discours, plein de nobles pensées politiques, en une langue fort éloquente, qui fait que l'Académie se félicite une fois de plus de lui avoir ouvert ses portes.

L'autre jour, il a parlé, au banquet *annuel de l'Association générale des* étudiants de France, des devoirs qu'impose la culture intellectuelle dans une démocratie. Il a redit la phrase banale, qui trahit un sentiment d'aristocratie : « Il faut aller au peuple » et il l'a fait suivre de cette autre qui n'est pas plus neuve : « Car le peuple va d'instinct à qui l'aime ».

Les jeunes gens de France, qui n'ont jamais été plus ironiques qu'à notre *époque, diront que M. Deschanel a* fait l'éloge d'un parti auquel il n'appartient pas, car le peuple français ne semble pas aller au groupe Deschanel, mais bien, si l'on en juge par les élections, au parti de l'extrême gauche, aux meneurs du parti socialiste, qui ont plutôt pris pour secrète devise : *vulgus vult decipi ; ergo decipiatur.*

***

Une grande agitation règne parmi diverses catégories de fonctionnaires allemands. Dans une réunion tenue l'autre jour à Berlin par plusieurs milliers de fonctionnaires et d'instituteurs de la capitale et des environs, il a été prononcé de véritables menaces contre le gouvernement et le Parlement. Parce que la Chambre des Seigneurs de Prusse met beaucoup de temps à discuter le projet de loi portant augmentation du traitement des fonctionnaires, elle a été traitée d'institution préhistorique. Un instituteur a dit que les fonctionnaires refusaient la tutelle d'une Chambre haute qui, étant inamovible, se croit infaillible. D'autres orateurs ont revendiqué pour les fonctionnaires le droit de coalition et ils ont protesté contre les mesures disciplinaires dont plusieurs fonctionnaires ont été l'objet pour des articles publiés dans les organes des associations professionnelles. Quelques-uns ont annoncé que les fonctionnaires ont revendiqué pour un des leurs un des quatre sièges vacants aux prochaines élections communales partielles qui doivent avoir lieu à Berlin. « Si cette concession n'est pas faite, ont-*ils dit, ils laisseront les libéraux aux* prises avec la « Sozialdemocratie ».

La principale cause de mécontentement des fonctionnaires allemands est d'ordre matériel. Tout a renchéri depuis une dizaine d'années, et les fonctionnaires reçoivent depuis dix ans les mêmes appointements, c'est-à-dire une moyenne de deux cent cinquante francs par mois. « Aussi, déclare le président de leur association, les trois quarts des fonctionnaires prussiens sont-ils criblés de dettes. » Leurs revendications ne sont pas injustifiées, et la Chambre des Seigneurs *ferait preuve* d'un égoïsme inqualifiable en ne hâtant pas le moment où l'armée des fonctionnaires pourra recevoir une juste rétribution.

L'avenir de nos forces hydrauliques

Voici les explications que M. Cardinaux, directeur des Travaux publics, a données au Grand Conseil au sujet de la marche de l'entreprise de Tusy-Hauterive et des études faites en vue de la régularisation de l'exploitation des forces hydrauliques.

L'entreprise se développe normalement. A la différence d'autres institutions similaires, elle n'a pas de capital-actions. Elle a donc dû d'emblée rémunérer son capital d'établissement et n'a pas grevé le budget de l'Etat.

Etant donné les aléas de la création d'une clientèle et l'obligation de payer l'intérêt de la dotation, on avait prévu que le déficit de l'exploitation pourrait aller jusqu'à 500,000 fr. pendant la phase des débuts. Or le déficit n'a pas atteint 200,000 fr. Depuis deux ans, il se trouve amorti. Cette année même, on achève, comme il a été dit, d'amortir le matériel et on commence à éteindre le compte des frais d'administration de la période de construction ; on amortira ensuite le compte des intérêts intercalaires et des pertes de cours que l'entreprise a dû rapporter au fur et à mesure des livraisons de fonds que l'Etat lui *faisait.*

Les amortissements faits dépassent déjà un demi-million de francs.

Le taux des abonnements est légèrement inférieur à la moyenne des taux en vigueur en Suisse.

L'avenir réservé à l'électricité échappe à toute prévision : qu'on essaie d'imaginer seulement le rôle qui l'attend comme agent de chauffage ! Quand on pourra livrer l'énergie électrique aux environs de 2 à 3 centimes le kilowatt heure, au détail, le chauffage par l'électricité entrera en concurrence victorieuse avec tout autre mode de chauffage.

Pour cela il faut évidemment disposer de forces considérables. Notre pays peut-il fournir ces énergies ? Dans les premières évaluations on estimait à 150,000 HP. la force hydraulique en Suisse. Une supputation ultérieure porta cette évaluation à 500,000 HP. Actuellement les données obtenues par les nouvelles études hydrauliques permettent d'affirmer que nos cours d'eau peuvent dégager une énergie qui n'est pas inférieure à 2,000,000 de HP.

Mais pour arriver à ce chiffre d'une manière permanente on ne peut se contenter d'utiliser l'eau dans son débit direct.

En effet, pendant 8 à 10 mois, les cours d'eau fournissent plus de force que les usines n'en peuvent consommer : une masse considérable n'est pas utilisée. Puis, pendant 2 à 4 mois, le débit des *rivières s'affaiblit et ne suffit plus aux* besoins des usines. Ces variations sont *souvent très considérables. Il* y a deux ans on croyait que le niveau des eaux avait atteint l'étiage extrême ; or, cet hiver, l'abaissement des eaux a été encore plus profond et l'on a vu réapparaître des points de repère qui avaient été marqués au XVIIme siècle.

C'est dire à quelles éventualités est exposée l'industrie hydraulique et les services électriques qui en dépendent. Ces services sont d'utilité publique et il n'est pas admissible qu'ils soient réduits *à subir les caprices de l'étiage. On ne* peut faire reposer des intérêts généraux sur une base aussi précaire.

La question qui se pose aux ingénieurs hydrauliciens est donc celle-ci : Comment retenir pendant la saison du plus fort débit ces masses d'eau qui sautent par dessus les barrages des usines et s'en vont à l'océan, inutiles et improductives ? Comment obtenir un débit constant, n'excédant jamais les besoins des usines et y suffisant toujours ? C'est là l'objet d'une étude longue et minutieuse qui doit porter d'abord sur le régime des cours d'eau et ensuite sur la topographie du pays ; il faut, d'une part, déterminer les endroits propres à l'établissement des chutes les plus favorables au dégagement de l'énergie hydraulique et d'autre part découvrir les situations qui se prêtent le mieux à la création des *bassins d'accumulation ; il s'agit de com*biner les données hydrauliques et topographiques de façon à obtenir les termes de la meilleure solution possible.

Ce sont là, ce nous semble, les points sur lesquels devraient porter avant tout les préoccupations du législateur fédéral, car c'est de cette manière qu'on arrivera à faire rendre à nos cours d'eau l'énorme énergie qu'ils renferment en puissance. Et c'est surtout en cela que se justifie l'intervention du pouvoir central, et non dans la réglementation des détails de construction et d'exploitation, car ces études doivent embrasser des ensembles qui dépassent la plupart du temps les limites cantonales.

De fait, toutes les grandes entreprises se préoccupent de cette régularisation du débit des rivières et l'hiver que nous *venons de traverser donne à ces préoccu*pations et à ces études un caractère d'extrême urgence. Les entreprises zuricoises combinent les forces obtenues directement avec l'accumulation du lac de Klönthal ; le canton de Berne vient de doter dans ce but ses entreprises d'un nouveau capital de 16,000,000 francs et celles-ci ont fait dernièrement des acquisitions très importantes destinées à créer de nouvelles forces et à établir des bassins d'accumulation. Ces exemples seront et doivent être nécessairement suivis.

Mais revenons à notre Sarine et à nos entreprises.

La Sarine débite en moyenne, à Tusy, 30 à 35 mètres cubes d'eau à la seconde. En 1907, on a enregistré un débit de 37 m³ ; en 1908, le débit est tombé à 29 m³. Mais il y a des moments où la Sarine roule, à cet endroit, 300 à 350 m³ ; il en est d'autres, par contre, où son volume tombe à 6 m³ et demi et même à 6 m³. La totalité du débit a été en 1907 d'un milliard 200 millions de mètres cubes. Pour assurer à l'entreprise de Tusy une marche soutenue, il faut 18 m.³ à la seconde. Ce débit représente environ 540 millions de m³ à l'année. Malheureusement, par l'effet des variations qu'on a signalées, le volume débité par la Sarine tombe pendant un nombre plus ou moins considérable de semaines au-dessous de 18 m³. Le déficit représente environ 90 à 100 millions de mètres cubes. Il suffirait donc de prélever sur *la masse de 660 millions* de m³ qui s'écoule en pure perte 90 à 100 millions de mètres cubes et de les retenir dans un bassin d'accumulation pour assurer à la Sarine, en toute saison, pendant toute l'année, un débit de 18 m³ et permettre à l'usine de Hauterive de marcher en pleine charge.

Comment opérer cette retenue ? Deux moyens s'offrent : Créer sur le cours d'eau principal un bassin d'accumula*tion de l'importance voulue ou bien éta*blir dans les vallées latérales des réservoirs en nombre suffisant. Le second système a l'avantage de ne pas nécessiter des travaux aussi considérables et de permettre de suppléer à l'insuffisance de l'apport hydraulique par une alimentation électrique ; car, généralement, on pourra utiliser la différence de niveau existant entre le bassin créé sur le cours d'eau latéral et le point de confluence pour obtenir, au moment où on aura recours à cette réserve, de l'énergie électrique qui pourra alimenter directement les réseaux de distribution.

Les études en cours, qui ont attiré l'attention du public, nous diront ce qu'il convient de faire pour obtenir le résultat désiré, dans les meilleures conditions possibles. On n'est pas encore fixé sur le genre d'accumulation qu'il est préférable d'adopter et sur les travaux à exécuter.

Une fois que ces études seront terminées, le Grand Conseil sera saisi de propositions qui auront pour objet d'assurer, par les mesures reconnues les plus efficaces, l'utilisation rationnelle de nos forces et de nos installations hydrauliques.

Berne, 10 mai.

Pendant quatre jours a siégé à Berne la commission d'experts chargée par le Conseil fédéral d'établir un avant-projet de loi mettant en pratique le principe constitutionnel de la réglementation des concessions hydrauliques.

La commission s'est occupée tout d'abord de la durée des concessions et a admis que le terme maximum de cinquante années prévu dans le projet était insuffisant et qu'il fallait le porter à quatre-vingts ans.

La concession éteinte, la commission a admis qu'elle devait faire retour au *canton ou à la commune, ou, moyen*nant dédommagement, à la Confédération.

Le droit de retour à l'Etat et aux communes a été limité aux ouvrages construits pour recueillir l'eau et aux conduites d'eau. Mais l'Etat ou la commune peuvent être obligés, sur la demande du concessionnaire, à racheter, contre une indemnité équitable, les bâtiments et les machines faisant partie de l'installation.

La Confédération, le canton ou la commune peuvent faire valoir leur droit de rachat, lorsque la moitié de la durée de la concession est écoulée, ou après trente ans.

Le concessionnaire est obligé de tenir compte, en premier lieu, des besoins de la Confédération, des cantons ou de la *commune, et de leur accorder une réduc*tion de tarif de 5 %.

Le projet limite également le bénéfice annuel des entreprises ; lorsque celui-ci dépasse le 6 %, la moitié du surplus doit être employé à la réduction des tarifs. Cette disposition ne s'applique cependant qu'aux entreprises privées.

La commission a déterminé le droit d'expropriation en faveur de la Confédération, en l'étendant même aux installations et concessions appartenant à des communes ou à des cantons.

LETTRE DE PARIS

Besogne de rentrée

Paris, 10 mai.

M. Henry Bérenger veut rire quand il fait de M. Clémenceau un nouveau Polignac. Du mystique gentilhomme qui signa les ordonnances de juillet 1830 au *médecin positiviste qui nous gouverne*, il y a loin. Quant aux circonstances qui mirent à l'épreuve le ministre de Charles X, elles ne peuvent guère se comparer à celles qui donnent aujourd'hui de l'embarras à notre président du Conseil. Le seul point de ressemblance entre des situations si diverses est ce que Guizot appelait la fermentation sous l'immobilité. Immobiles, nous le sommes avec beaucoup de piétinement fébrile. Des questions posées depuis des mois ou des années — posées, mais non résolues, — nous obsèdent, *et l'opinion s'énerve. Sans parler de* la réforme fiscale, objet de tant de controverses à la tribune et dans la presse, ni de la loi sur les retraites ouvrières, qui, avant d'être née, a une si longue histoire, ce statut des fonctionnaires, qui est l'œuvre à réaliser sans retard, fut promis par M. Clémenceau à son avènement. Comment donc, il y a quelques semaines, pressé par la commission compétente de formuler un avis précis sur le projet qu'elle venait d'élaborer, dut-il avouer qu'il n'était pas encore sorti de la période des études et des consulta*tions ? C'est ainsi qu'on irrite l'attente* publique et qu'on propage l'agitation inféconde.

De cette stérilité de son gouvernement, il va être demandé compte à M. Clémenceau. Le député radical-socialiste de l'Allier, M. Marcel Régnier, a raison. La toute prochaine rentrée parlementaire signifiera au chef du pouvoir une mise en demeure qu'il ne pourra point éluder. Il ne saurait, comme en d'autres occasions, se tirer d'affaire avec de l'esprit et des pirouettes. Des interrogations précises lui seront posées, de celles qui ne prêtent à aucune échappatoire. Aujourd'hui même, la délégation des postiers se rendra place Beauvau. C'est de propos délibéré que les subordonnés de M. Simyan ont attendu pour cette démarche presque la veille du retour des Chambres. Ainsi, dès la reprise de leurs travaux, elles se trouveront de nouveau en face du problème qui les troublait, il y a un mois passé, et dont les vacances mêmes n'ont pu les distraire. Et, à propos des postiers, ce sera la formidable question du droit d'association et du droit de *grève, pour les salariés de l'Etat, qui* s'inscrira d'urgence à l'ordre du jour.

Il faudra donc prendre son courage à deux mains, envisager la difficulté et l'aborder avec franchise. Royer-Collard, peu coutumier pourtant de métaphores violentes, disait un jour : « Il est des questions qu'il faut éventrer hardiment. » Le statut des fonctionnaires est de celles-là. Et si nous comprenons bien l'image énergique de Royer-Collard, il s'agit d'aller au fond, de mettre en jeu les principes. Le *Rappel*, avec qui nous sommes rarement d'accord, a tout à fait raison quand il refuse d'avouer cette manière de discuter, qui ne porterait que sur tels écarts d'agents indisciplinés ou sur les démêlés d'un chef administratif, plus ou moins défendable, avec son personnel. Il ne doit sortir de l'inévitable débat ni solution d'espèce, ni solution de circonstance, mais une solution de principe. C'est sur le terrain doctrinal que le gouvernement devra se placer. Le journaliste qui écrivait jadis « au fil des jours » se voit sommé par les événements et par sa fonction présente de considérer les *choses autrement qu'en spectateur* satiriste ou en batailleur de rencontre.

EN TURQUIE

L'investiture de Mehmed V

C'est hier lundi que le sultan Mehmed V a reçu l'investiture de l'épée d'Osman.

Constantinople était richement pavoisée. Les bureaux de l'Etat, les banques et beaucoup de bureaux privés étaient *fermés. Des gardes d'honneur ont été* postées devant Sainte-Sophie et devant le ministère de la guerre. Des groupes d'écoliers formaient la haie. Une foule énorme s'était rassemblée dans les rues où passait le cortège.

Le sultan s'est rendu par mer à la mosquée d'Eyoub, où des tentes ont été dressées pour les notables et pour les membres du corps diplomatique. Le temps était superbe.

La cérémonie de l'épée d'Osman s'est déroulée en grande pompe avec un dé*ploiement imposant de forces militaires.* Commencée au milieu des applaudissements de la foule, la cérémonie s'est terminée à Eyoub. Le sultan s'est rendu en voiture au palais du Vieux Sérail. Une foule énorme se massait sur le parcours du cortège impérial, acclamant le sultan, ainsi que le commandant Enver bey, le major Niazi bey et le général Mahmoud Chevket pacha.

Le retour a eu lieu par cortège, via Stamboul.

Le soir, *la ville a été illuminée.*

Les journaux turcs publient des articles dans lesquels ils saluent cette journée comme l'aurore d'une ère nouvelle de l'histoire ottomane.

La garnison de Constantinople

Suivant des déclarations faites par Mahmoud Chevket pacha, la garnison de Constantinople se composera de 16 bataillons nouvellement formés. Huit de ces bataillons sont déjà organisés.

En Albanie

Les nouvelles d'Albanie semblent rassurantes. Une délégation des principaux beys s'est rendue à Salonique. L'entente est complète sur tous les points avec le comité central Union et Progrès. Deux beys ont été nommés membres du comité. 1700 soldats se sont mutinés, 900 ont été dirigés sur Serres.

Autour d'Abdul Hamid

Suivant les journaux turcs, le ministre des affaires étrangères a reçu la mission de faire des démarches pour empêcher qu'on touche aux dépôts d'Abdul Hamid et de ses fils dans des banques étrangères, jusqu'à ce que la Chambre ait statué sur cette affaire.

La surveillance exercée autour d'Abdul Hamid à Salonique devient de plus en plus rigoureuse. On a augmenté le nombre des officiers chargés de le garder. Les personnes que leurs fonctions appellent à la villa sont fouillées avant d'y *entrer.*

Il paraît qu'Abdul-Hamid commence à s'habituer à une vie calme et uniforme. Le premier soir, il prit soin de regarder attentivement si toutes les fenêtres de sa chambre étaient solidement fermées et si les serrures des portes jouaient bien. Pendant des jours, il fut inquiet, nerveux, irritable ; tout ce qu'on lui offrait lui semblait mauvais : eau, café, *lait, viande, etc. Il fumait encore plus* que de coutume en parcourant le premier étage de la villa, et parfois jetait un coup d'œil furtif aux fenêtres, cherchant à se rendre compte sans doute de l'endroit exact où il se trouvait. Il demanda que les water-closets fussent installés à la turque, ainsi que la salle de bains ; il fit changer plusieurs fois la disposition des meubles de sa chambre ; il ne pouvait rester assis, sans cesse en mouvement, comme un fauve dans sa cage.

Maintenant Abdul-Hamid, étonné sans doute d'être encore vivant, est moins nerveux ; il redevient calme ; il fume toujours autant de cigarettes, mais il s'assied volontiers sur les perrons ; il cause avec les officiers de service, il s'intéresse au détail de la vie matérielle, il fait quelques pas dans le jardin, il demande même le nom de quelques fleurs.

L'inventaire de Yildiz-Kiosk

On a dit qu'Abdul Hamid se faisait traduire les romans les plus fantastiques, les plus mystérieux, où il n'était question que de voleurs, d'assassins, d'aventuriers, de génies policiers, et qu'il y puisait tout ce qui pouvait lui servir pour se faire craindre et pour se garantir contre toute tentation de vol ou d'assassinat. Les faits suivants prouvent suffi-

samment la vérité de cette assertion. Lorsqu'il fallut ouvrir les coffres-forts, on fit venir un ouvrier fort habile au service d'un serrurier français établi à Péra. Au moment où il se préparait à ouvrir le premier coffre-fort qu'on lui indiqua, il s'arrêta et dit à toutes les personnes présentes, officiers et soldats, de s'éloigner parce qu'il craignait une explosion. Effectivement, aussitôt après que ceux-ci se furent placés à une distance respectueuse derrière le coffre-fort, le serrurier se mit en devoir de l'ouvrir en se tenant lui-même de côté. A l'instant même où la porte de la caisse tournait sur ses gonds, des détonations se firent entendre. C'étaient les pistolets placés dans le coffre dont l'amorce prenait feu au moyen d'un mécanisme mis automatiquement en mouvement.

Il y a aussi un bureau-secrétaire que l'on n'a pas encore ouvert, parce qu'on ne sait pas quelles sont les précautions à prendre afin de n'être pas tué.

L'eunuque Nadir agha, auquel on demande des révélations, est promené dans les appartements du palais les mains attachées et entouré de soldats l'arme au bras, et on n'avance avec lui qu'avec les plus grandes précautions, parce qu'on sait fort bien qu'il y a toutes sortes de trappes et d'embûches que cet homme seul connaît et dans lesquelles il pourrait faire tomber ceux qui l'accompagnent. En effet, il paraît que la partie du palais où le sultan déposé demeurait contient des portes dissimulées dans les murs, des chambres blindées, des planchers mobiles et autres espèces d'inventions diaboliques. En outre, on a trouvé des mannequins représentant admirablement bien Abdul Hamid. Ces mannequins servaient au sultan à dissimuler sa présence dans telle ou telle partie du palais et à faire croire qu'il était dans telle chambre à lire, à dormir ou à se promener, suivant les poses que l'on donnait aux mannequins, tandis qu'il se trouvait dans un tout autre endroit.

— Voici le texte du rapport de la commission spéciale nommée par la Chambre des députés pour inventorier Yildiz.

Le lundi 3 mai 1909, ont été saisis deux coffres-forts en fer trouvés à Yildiz, dans une des chambres des appartements privés du sultan déposé Abdul Hamid.

Ces coffres forts ouverts, il a été constaté qu'ils ne contenaient pas de l'argent ni des billets de banque, mais des titres de propriétés et autres documents. Parmi ces pièces, il y avait les livres du compte des actions de quelques sociétés et de l'argent déposé par Abdul Hamid à la Banque d'Allemagne, à la *Deutsche Bank* et à la Banque ottomane.

Ensuite nous avons procédé à l'examen des valises qui se trouvaient en désordre dans la chambre.

Il y avait dans l'une des valises des billets de banque de la Banque ottomane, pour 136,000 livres turques. Dans deux autres, il y avait des bijoux de différentes sortes.

Dans la chambre de « menuiserie », il y avait, dans deux cassettes, des banknotes estimées à près de 300,000 livres.

Dans la chambre dite tache-oda (chambre de pierre), il y avait encore une certaine somme en pièces d'or et d'argent, des bijoux et trois coffres-forts.

Les pièces et les livres trouvés dans les deux coffres-forts y ont été replacés avec les bijoux et les scellés ont été apposés.

Quant aux billets de banque, ils ont été placés dans une cassette et l'argent dans une autre caisse. Le tout a été remis à la caisse du ministère de la guerre.

Les journaux turcs donnent de nombreux détails sur l'inventaire qui fut fait sous la conduite de Nadir agha et de deux autres eunuques qui connaissaient tous les secrets de Yildiz.

Le nombre de boîtes de biscuits et de confiserie était considérable. Il y avait également des collections importantes d'animaux rares, dont un perroquet parleur, offert par sir Nicholas O'Conor, ambassadeur d'Angleterre, au nom du gouverneur du Queensland.

Dans le sous-sol d'un des grands palais, on découvrit d'innombrables défenses d'ivoire. Les coffres contenant l'argent, les bijoux, les livres de compte et de dépôt dans les banques étrangères (le dépôt à la *Deutsche Bank* s'élèverait à près de 50 millions de francs) ont été transportés au ministère de la guerre.

Les souverains en voyage

Les souverains allemands, après une mauvaise traversée, sont arrivés hier lundi, à dix heures, à Malte, à bord du yacht *Hohenzollern*, salués par les forts. Les croiseurs *Stettin* et *Sleipner* escortaient le yacht impérial.

L'empereur et l'impératrice d'Allemagne arriveront à Vienne vendredi, à dix heures, par le train spécial prussien qui ira les prendre jeudi au débarcadère, à Pola.

Il avait été question de faire présenter à Guillaume II, par le président de la Chambre des députés, des remerciements solennels pour l'appui donné à l'Autriche par la diplomatie allemande dans les récentes négociations. L'opposition de certains partis du Reichsrat empêche de donner une suite à ce projet qui ne fut d'ailleurs jamais expressément formulé.

A Porto-Rico

Dans un message au Congrès américain, le président Taft déclare que la situation est très grave à Porto-Rico, où l'assemblée a refusé de voter le budget, de sorte que les fonds manqueront pour l'administration publique à partir du 30 juin. Porto-Rico est incapable de se gouverner et les Etats-Unis ont donné trop tôt aux Porto-Ricains les pouvoirs politiques. En conséquence, M. Taft demande au Congrès d'amender la loi Foraker, relative au gouvernement de Porto-Rico.

Porto-Rico, que les Etats-Unis arrachèrent à l'Espagne en 1898, a été depuis lors soumise à un gouverneur assisté d'un conseil exécutif nommé par lui (6 fonctionnaires et 5 natifs) et d'une assemblée législative de 35 membres élus pour deux ans par tous les habitants mâles possédant quelque bien et quelque instruction.

Nouvelles diverses

Sous la présidence de M. Claretie, on a inauguré, dimanche, à Amiens, un monument élevé à la mémoire de Jules Verne.

— On annonce la mort de M. Papillaud, le collaborateur très connu de la *Libre Parole*.

— Le général américain Woodford a commencé une campagne en faveur de la candidature de M. Roosevelt au poste de bourgmestre de New-York.

— Le peintre d'histoire Ludwig Thiersch est mort hier lundi à Munich, à l'âge de 85 ans.

— Le bruit court que le gouvernement russe a exprimé au gouvernement bulgare son désir de faire établir des dépôts de charbon pour la flotte russe dans le port de Varna.

— On annonce un voyage du roi Ferdinand à Saint-Pétersbourg à l'occasion de l'érection de la statue d'Alexandre III.

— Le tsar ira à Stockholm vers la mi-juin, à bord du *Standart*, pour rendre visite au roi de Suède.

— On annonce à Berlin que le Dr Vassel, qui négocia jadis avec Moulaï Hafid, est nommé consul d'Allemagne à Fez.

— Une aggravation s'est produite dans l'état de santé du grand-duc de Luxembourg. On craint une issue fatale.

Nouvelles religieuses

Pie X va créer un nouvel Institut

Pie X a pris l'initiative de la fondation à Rome d'un nouvel Institut d'études supérieures, philosophiques et théologiques. Une commission, présidée par le cardinal Ferrata, en a rédigé le programme.

L'Institut prendra le titre « d'Université des études bibliques ». Les principaux cours seront destinés à perfectionner la culture théologique générale et plus spécialement la connaissance de l'exégèse et de l'herméneutique. Les diplômes de cette Université permettraient d'obtenir ensuite les chaires d'Ecriture Sainte dans les Grands Séminaires italiens.

On croit que Pie X lui-même annoncera, par un document public, la création de la nouvelle institution.

La nouvelle église de Reggio

Dimanche matin a eu lieu à Reggio la pose de la première pierre de l'église cathédrale, rebâtie, selon les nouvelles méthodes, aux frais du Pape. Le maire et toutes les autorités civiles assistaient à la cérémonie, que présidait le délégué du Pape, Mgr Cottafavi.

Echos de partout

LE CENTENAIRE DE WAGRAM

On fêtera prochainement le centenaire des batailles de Wagram et d'Essling. N'est-ce pas le moment de rappeler l'histoire du carabinier Baïonnette ?

Ce surnom lui venait de son goût pour cette arme qu'il maniait merveilleusement.

Le 4 mai 1809, sur la route d'Ems, Napoléon fait arrêter un régiment et demande au colonel :

— Quel est votre plus brave soldat ?

— Sire, c'est Baïonnette.

— Faites-le venir.

Et quand le soldat s'avance :

— Je te nomme chevalier de la Légion d'honneur et je te donne une pension de quinze cents francs que tu transmettras à tes enfants.

Le régiment accueille cette récompense par des acclamations enthousiastes. Mais le dénouement de l'histoire est piquant.

A la prochaine action, on demande, pour une entreprise périlleuse, des hommes de bonne volonté. On s'attend à ce que Baïonnette se présente. Mais le soldat reste dans le rang. Comme on l'interroge avec étonnement :

— Merci, dit-il, pas si bête que d'aller me faire tuer, maintenant que j'ai mon pain cuit.

MOT DE LA FIN

Dans une baraque de foire.

Une énorme femme à barbe trône dans un coin : à ses pieds, une fillette, une sébille à la main, reçoit les gros sous.

— Dis donc, mischette, demande un spectateur, cette femme à barbe est ta mère ?

— Non, m'sieu, c'est mon papa.

Confédération

Conseil fédéral. — M. Deucher, président de la Confédération, est parti hier pour Wiesbaden, où il fera une cure de deux à trois semaines.

Le rachat du Saint-Gothard. — A propos des négociations en cours, le *Berner Tagblatt* compare le prix auquel le message fédéral sur la nationalisation des chemins de fer évaluait les actions des compagnies à racheter et le prix auquel elles ont été payées.

	Evaluation	Prix payé
Central	543 fr. 10	750 fr.
Nord-Est	338 « 42	500 «
Union suisse	315 « 64	500 «
Jura Simplon	120 « —	200 «
Saint-Gothard	620 « 62	—

La guerre des farines. — La *Nouvelle Gazette de Zurich* apprend que la conférence des meuniers allemands et suisses tenue la semaine dernière à Berlin, au sujet de la question des farines, n'a donné aucun résultat, le gouvernement allemand n'ayant pas été en mesure de présenter de nouvelles propositions.

Cantons

ZURICH

Loi ouvrière. — Le Grand Conseil zuricois a procédé hier à la votation finale sur le projet de loi concernant la protection des ouvrières.

M. Studer, conseiller national, a recommandé l'adoption du projet. M. Zellweger a proposé de le rejeter tandis que M. Linke demandait le renvoi à la commission dans le sens de la séparation de la loi en deux projets, l'un concernant la protection des ouvrières et l'autre réglant la fermeture des magasins. Cette motion a été repoussée à une forte majorité et le projet de loi accepté par 110 voix contre 104.

La représentation proportionnelle. — Le député Winkler a développé au Grand Conseil une motion tendant à l'introduction de la représentation proportionnelle.

M. Wehrlin, rédacteur à Winterthour, propose éventuellement la rédaction suivante :

Le Conseil d'Etat est invité à examiner s'il ne conviendrait pas de reviser la constitution et d'élaborer une nouvelle loi électorale d'après laquelle le nombre des membres du Grand Conseil serait réduit et la proportionnelle serait introduite pour les élections du Grand Conseil et des conseils communaux.

M. Wehrlin se déclare adversaire en principe de la proportionnelle, mais il voudrait que la question fût tranchée une bonne fois par le peuple.

Après une longue discussion, la motion Winkler, appuyée par 70 députés, est écartée par 115 voix contre 66. La proposition Wehrlin se trouve donc sans objet.

BERNE

Les Russes. — Les journaux bernois annoncent qu'il se produit au sein de la population de la ville fédérale une curieuse réaction. On rencontrait ces années dernières des Russes en veux-tu en voilà dans les rues de Berne. Or, ce printemps, ils se font rares... et beaucoup de bons bourgeois regrettent d'avoir jadis pesté contre les Slaves, d'avoir demandé qu'on limitât l'envahissement des laboratoires par ces étrangers. Les propriétaires dont les chambres ne se louent pas se plaignent. Plusieurs professeurs même subissent du fait de l'exode des Russes une diminution de revenu appréciable. L'un ou l'autre cours ne peut plus être donné, faute de participants.

LUCERNE

Fête maçonnique. — La grande loge maçonnique suisse Alpina a célébré sa fête annuelle à Lucerne samedi et dimanche. Six cents maçons y ont participé. Aucun journal ne donne de détails sur cette fête.

VALAIS

L'anarchie à Saas-Grund. — Une dépêche d'hier a annoncé que de nouveaux désordres ont éclaté dans la vallée de Saas. Des hommes, entrés par violence dans des maisons, se sont livrés à des voies de fait. Les autorités communales ont avisé le gouvernement par dépêche, demandant un renfort de gendarmerie. Cinq gendarmes sont partis hier matin de Sion.

Hier après midi pourtant, à 4 h. 30, on a téléphoné de Saas que tout était rentré dans le calme. Le juge instructeur du district a fait procéder à l'arrestation de plusieurs meneurs parmi les plus turbulents.

On sait qu'il s'agit d'un conflit tout à fait pareil à celui d'Autavaux-Forel.

Les premiers désordres avaient eu pour cause la détermination du curé de prendre sa retraite. Comme il s'était ravisé, tout était rentré dans l'ordre.

Les gens de là-bas, qui prétendent qu'on viole leurs droits en créant à leur intention une paroisse dont quelques mauvaises têtes ne veulent pas, montrent leur respect du droit en violant le domicile de leurs antagonistes et en faisant des émeutes. Absolument comme ceux d'Autavaux-Forel montrent leur attachement à la paroisse d'Estavayer en se livrant à des parades vieilles-catholiques.

Etudiants suisses. — Jeudi a eu lieu à Brigue la réunion annuelle de la *Vallensis*, section cantonale valaisanne des Etudiants suisses. Le Conseil d'Etat y avait délégué M. Burgener. Y assistaient, en outre, M. Evéquoz, conseiller national ; M. Henri Roten, député aux Etats ; M. le Dr Hermann Seiler, président de Brigue ; des chanoines de la royale Abbaye de Saint-Maurice, de nombreux membres du clergé séculier, enfin, des délégations de la *Sarinia* et de l'*Alemannia*, de Fribourg, entourant M. Oscar Walpen, vice-président central des Etudiants suisses.

L'office du matin a été célébré par M. Brunner, préfet du collège de Brigue, et c'est un jeune et éloquent professeur de ce même collège, M. Schaller, qui a prononcé le sermon de circonstance.

A la séance de travail, dirigée par M. le professeur Dr Pfammatter, président de la *Vallensis*, MM. Evéquoz et Roten présentèrent deux rapports très applaudis, le premier en français et le second en allemand, sur le projet fédéral d'assurance-maladie.

Le banquet, à l'Hôtel de la Poste, a été très cordial. Après le discours présidentiel, M. le conseiller d'Etat Burgener a apporté aux Etudiants suisses le salut du gouvernement, et M. le chanoine de Stockalper a dit toute la sympathie du nouvel Abbé de Saint-Maurice pour la *Vallensis*. On a entendu encore M. l'avocat Leuzinger, M. le Dr Seiler, M. Oscar Walpen, les représentants de l'*Agaunia*, de la *Rhodania* et de la *Brigensis*, et les délégués des sections du dehors.

Une joyeuse kneipe a terminé la réunion.

L'assemblée de la *Vallensis* aura lieu l'an prochain à Saint-Maurice ; elle coïncidera avec la célébration du cinquantenaire de l'*Agaunia*.

Le boni. — Le Grand Conseil valaisan, réuni hier matin en session ordinaire, sous la présidence de M. Alexandre Seiler, a abordé l'examen de la gestion financière, qui boucle par un boni de 73,367 fr.

Le Grand Conseil a fixé à jeudi la nomination du Conseil d'Etat et du tribunal cantonal.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Explosion d'une fabrique d'explosifs. 10 morts. — Deux explosions se sont produites dans la matinée de lundi dans une fabrique d'explosifs au village de San Eusebio, près de Gênes. La fabrique s'est écroulée.

On a retiré jusqu'à présent des décombres dix morts et trois blessés, dont l'un est mortellement atteint. Les recherches continuent. Il reste encore à retrouver sept personnes. Les pompiers travaillent au sauvetage. La cause du sinistre est inconnue.

L'établissement de la Société Prometeo ne forme plus qu'un amas de décombres. L'explosion, qui a été très forte, a été ressentie à une grande distance. Les vitres des maisons voisines ont été brisées.

Le sauvetage s'effectue en présence des autorités et se poursuit activement. Les cadavres retrouvés jusqu'ici sont méconnaissables. Les troupes empêchent la foule émue d'approcher.

Secousses à Messine. — On a ressenti hier soir lundi, à 3 h. 26, à Messine, une forte secousse de tremblement de terre.

Mystérieux accident. — Dans la nuit de dimanche à lundi, vers une heure du matin, une patrouille du 27me d'infanterie a trouvé étendu, près du viaduc du chemin de fer, à Dijon, un homme portant une large blessure au dessus de la tempe gauche ; on l'a transporté à l'hôpital.

Le blessé est porteur d'un passe-port au nom de Grigoro Temo, délivré à New-York, le 30 avril, par le consul de Turquie, à destination de Salonique, d'un billet circulaire de New-York à Marseille et d'une somme d'argent.

Il ne peut parler. A-t-il voulu se suicider ? Est-il tombé accidentellement du wagon ? Ou en a-t-il été jeté ?

L'enquête porte sur ces trois points.

Un nouveau fléau. — Un singulier fléau vient de s'abattre sur les prairies du canton de Saint-Genest-Malifaux. (Haute-Loire, France).

Des nuées d'insectes bizarres, qui semblent logés dans des sortes d'étuis, pullulent sur le sol et les herbes, qu'ils recouvrent comme une couche de graine de foin.

Ces insectes rongent l'herbe entièrement, de la pointe à la racine, et tous les moyens employés pour les exterminer sont restés jusqu'ici sans efficacité.

Les cultivateurs, consternés, sont d'avis qu'ils ne s'en débarrasseront qu'en retournant complètement leurs champs à la charrue.

M. Courbon-Lafaye, directeur d'une ferme modèle, s'est adressé sans résultat aux instituts agronomiques de Paris et de Rennes, qui ont reçu des échantillons de ces terribles bestioles ; mais dans aucun de ces établissements on ne connaît ces insectes.

La gelée en Italie. — Les nouvelles qui arrivent du nord de l'Italie au sujet des dégâts produits par la gelée sont impressionnantes.

Les régions les plus éprouvées sont le Piémont et la Lombardie, où la récolte du seigle est complètement perdue et l'élevage du ver à soie gravement compromis. On calcule que les dégâts se montent à 100 millions environ.

Un mont qui s'écroule. — Le mont Cameroun (dans la colonie allemande du même nom en Afrique), un ancien cratère, *étéint depuis plus de 150 ans, s'était réveillé* il y a plusieurs mois, précisément le jour anniversaire de la naissance de l'empereur Guillaume.

Des nuages de fumée couronnèrent ce jour-là le sommet du cratère qu'on croyait éteint. Des grondements sourds et un léger tremblement de terre suivirent. A la suite de la panique que causa ce phénomène, le palais du gouverneur fut évacué. Les dernières nouvelles nous apprennent qu'il vient de s'écrouler.

SUISSE

Est-ce une affaire d'espionnage ? — Un télégramme privé d'Italie annonce que trois officiers étrangers ont été arrêtés dans le voisinage immédiat des forts de Rivoli. Comme ces officiers étaient porteurs d'appareils photographiques, on les a conduits à Vérone pour y être interrogés par l'autorité militaire. On soupçonne ces Messieurs de faire de l'espionnage pour le compte de gouvernements étrangers.

Or, deux des officiers arrêtés sont Français, et le troisième est un nommé Abt, capitaine dans l'armée suisse.

L'annuaire de l'armée suisse fait mention de deux capitaines du nom de Abt : l'un s'appelle Auguste Abt, de Zoug, et il commande une compagnie du bataillon d'infanterie 87 ; l'autre est le capitaine-médecin Otto Abt, de Binningen (Bâle-Campagne).

---

22 *Feuilleton de la LIBERTÉ*

LA BAGUE D'OPALE

Par M. MARYAN

XV

Bien que Guyonne n'eût pas fermé les yeux, elle se leva de bonne heure et, s'habillant sans bruit, prévint Odilie qu'elle se rendait à l'église.

Elle continuait à être en proie à une *véritable angoisse*, sentant s'élargir autour d'elle cette sphère d'isolement qui lui donnait conscience d'une sorte de répulsion. Cette répulsion ou cet éloignement, ce n'était pas sa personne qui l'inspirait ; elle venait de constater encore la veille les sympathies qui allaient à elle ; et jusqu'à la découverte de cette bague, Pol de Tréhas lui avait témoigné une sorte d'admiration naïve qu'elle n'avait pu méconnaître. Par quelle raison secrète, encore une fois, expliquer un pareil revirement ? Par le même motif, évidemment, que l'ostracisme dont sa mère et elle avaient été frappées à Saint-Cadok. Car elle ne pouvait se faire d'illusions : l'empressement du recteur à les détourner de faire des visites, l'attitude des châtelains, dont l'un n'avait pas même répondu par une carte à leurs avances, la froideur des gens du pays, avaient une cause qu'il devenait impossible d'assigner à leur qualité d'étrangères. Si c'était comme héritière d'Horace Thouvelier qu'on la traitait ainsi, quelle charge, encore une fois, avait pesé sur lui, pour que tout un pays eût son nom en exécration ? Elle se rappelait, à la vérité, ses propres scrupules au sujet de la fortune du banquier. Mais on n'en pouvait sans doute dire que des choses vagues, qui, si elles expliquaient la réserve d'une certaine classe de personnes, ne pouvaient impressionner à ce point des paysans ignorants des racontars parisiens, et sensibles seulement aux faits précis, tangibles. Elle arriva, de déduction en déduction, à se demander s'il ne s'agissait pas plutôt de quelque méfait pour ainsi dire local, d'un souvenir spécial au pays... Elle revit en pensée la tombe abandonnée, presque repoussante, de ce Thouvelier qui avait échangé un prénom chrétien pour une appellation révolutionnaire, et dont son descendant lui-même ne semblait pas cultiver le souvenir. Etait-ce lui qui aurait laissé dans le village quelque trace odieuse ?...Et tout à coup, une autre idée surgit en elle : n'était-ce pas lui qui avait remplacé à Ploharnel les anciens seigneurs, et dans quelles circonstances ?

A cette pensée, une sueur glacée perla sur les tempes de Guyonne ; décidée à faire une enquête sur tous ces points obscurs, elle était cependant effrayée de ce qu'elle pouvait découvrir, et, accoutumée à demander à Dieu l'aide sur laquelle elle ne pouvait compter de la part de sa mère, trop faible et trop tendre, elle pria ardemment pour que son chemin lui fût montré.

Quand elle rentra, elle vit sur une table la bague qui lui avait attiré, la veille, tant d'humiliation et d'anxiété. Bien que la chambre fût remplie de soleil, et qu'un rayon brillant se réfléchît justement sur la marqueterie de la table, la pierre capricieuse ne brillait point ; elle avait presque l'air d'une turquoise très pâle. Guyonne la prit avec répugnance, et la cacha dans le fond de son sac de voyage.

Elle dut, pendant qu'elle prenait son chocolat, entendre toutes les histoires d'Odilie, qui avait déjà vu toutes les créoles de Brest, et qui était en train de se lier d'amitié avec une quasi-compatriote. Celle-ci, plus âgée qu'elle, gardait cependant des traces d'une beauté qui avait été frappante. Odilie racontait son histoire avec enthousiasme, et réussit à distraire et à émouvoir un instant Guyonne. Cécé était la compagne admirablement dévouée d'une maîtresse presque centenaire, et elle trouvait le moyen, sans manquer aux délicatesses multiples du service le plus fidèle, le plus désintéressé, d'accomplir dans la ville des prodiges de charité. Elle quêtait pour les pauvres, travaillait pour eux, les visitait, leur consacrait, en un mot, non seulement ses loisirs, mais tous ses instants de repos. Un prix Montyon avait récemment récompensé cette vie de dévouement en partie double, et avait servi à soulager un peu plus largement la misérable clientèle de Cécé...

Cependant, l'amiral avait compris que Guyonne avait une hâte douloureuse de lui parler. Mme Faury entra chez Laurence, et déclara à la jeune fille, avec un petit signe d'intelligence, que son mari la réclamait pour une promenade, tandis qu'elle même se réservait de faire des emplettes avec Mme Lehard.

Guyonne s'étant assurée que ce plan était très agréable à sa mère, mit son chapeau en hâte, et descendit dans le salon, où son vieil ami lisait les journaux. Il se leva précipitamment en la voyant entrer.

— Ma femme m'a ménagé le moyen de vous parler, mon enfant. Allons nous asseoir sur le Cours, qui est désert à cette heure, et racontez-moi ce que vous avez pu dire à ce pauvre Pol pour le changer en pierre.

— C'est moi, dit Guyonne avec agitation, qui vous demande d'aller le trouver et d'exiger de lui une explication... Son attitude cadre trop bien avec celle des gens de Saint-Cadock, pour que je ne fasse pas d'étranges rapprochements...

Et, de nouveau émue au souvenir de ce qui s'était passé, elle raconta l'histoire de la bague.

L'amiral l'écouta attentivement.

— Ainsi, votre bague porte les armoiries des Ploharnel ? Ce n'est pas étonnant, d'ailleurs, puisqu'elle vous a été remise avec une partie de l'argenterie de cette famille... Je ne savais pas que Tréhas lui fût allié... Et il croit que ce bijou et l'anneau dont il vous a conté la légende ne sont qu'une même chose ?

— J'en suis persuadée comme lui. Mais qu'a-t-il pu penser pour éprouver une telle commotion en voyant cette pierre à mon doigt ? Vous voyez bien que, pour me rendre la paix, il faut le lui demander !

L'amiral secoua la tête.

— Sans connaître les détails de ce qui s'est passé, vous sentez bien, mon enfant, que je désirais autant que vous une explication. Je suis allé ce matin chez Tréhas... Il est parti.

— Parti !

— Oui, il a parlé d'une nouvelle inattendue, d'une permission demandée à la première heure.

— C'est qu'il ne voulait pas vous voir, dit Guyonne, secouant la tête.

— Mais il sera bien obligé de répondre à la lettre que je vais lui écrire immédiatement, dit l'amiral d'un ton énergique. Et cette réponse ne se fera pas attendre, car il ne doit pas être loin, et je me trompe fort s'il ne revient pas aussitôt notre départ.

— Mais enfin, que croyez-vous ?

— Il faut bien que je croie à l'étroitesse d'idées d'un homme que je jugeais tout autrement. Il ne peut évidemment supporter de frayer avec les possesseurs actuels du bien de sa famille.

Guyonne soupira.

— Il y a autre chose, dit-elle, et *il faut* que je le sache...

La belle promenade qui longe la rade était solitaire, et tout en l'arpentant aux côtés de Guyonne, l'amiral Faury jetait des regards intéressés sur les énormes vaisseaux qui, semblables à des monstres au repos, donnait à la rade un aspect animé. Guyonne, dont les souvenirs se précisaient se rappelait maintenant y avoir joué, enfant, avec les jeunes filles qu'elle avait revues la veille. Mais ces réminiscences ne la touchaient plus, et elle demanda bientôt à son compagnon de vouloir bien rentrer pour écrire à M. de Tréhas.

Et voici ce qu'écrivit, en effet, l'amiral Faury :

« Mon cher Tréhas,

« Je n'ai pas l'habitude de tirer les bordées pour arriver à mon but, et je viens vous demander une explication sincère de votre manière d'agir. Je ne doute pas que vous n'ayez eu quelque raison sérieuse de m'éviter comme vous l'avez fait. Après avoir paru heureux de venir nous voir chez Mme Lehard, vous vous êtes dérobé à cette visite ; or, je ne puis croire de votre part à un caprice.

« J'ai un motif impérieux pour savoir si l'impression pénible qui semble attachée pour vous au château de Ploharnel, tient uniquement à ce que cette propriété a jadis appartenu à votre famille, ou si, au souvenir de son dernier propriétaire, se mêle des préventions qu'il serait injuste, en tout cas, de faire retomber sur celles qui l'occupent aujourd'hui.

« Je me crois assez votre ami pour vous adresser cette question, et je pense, mon cher Tréhas, que vous ne me refuserez pas la réponse que j'attends de votre loyauté. »

Cette lettre fut expédiée immédiatement, et le jour même, ils reprirent le train pour Saint-Cadok, emmenant les nouveaux domestiques avec lesquels on venait de conclure : un ancien marin et sa femme, pleins de bonne volonté, et heureux d'aller vivre à la campagne, ce qui est, on le sait, le rêve de tous ceux qui ont passé de longues années entre le ciel et l'eau.

Le soleil baissait, lorsqu'ils arrivèrent à la gare, où les attendaient le panier, conduit par Corentin, et la carriole de la ferme, destinée aux concierges.

(A suivre.)

Les personnes qui s'abonneront à la LIBERTÉ durant le mois de mai ne payeront que 7 francs jusqu'à fin décembre 1909.

Le déménagement du « Zeppelin »

Le transfert projeté depuis plusieurs jours, mais toujours ajourné à cause du vent violent, du dirigeable impérial *Zeppelin I*, de son hangar flottant près de Manzel, dans son nouveau hangar sur terre ferme, bâti par la *Société de construction de dirigeables* à Friedrichshafen, a eu lieu dimanche par un temps favorable. A 7 heures, le dirigeable a été sorti du hall flottant, à 7 h. 15 il planait au-dessus de Friedrichshafen. A 7 h. 25 l'atterrissage s'est opéré rapidement et sûrement sur le terrain, où des équipes du comte Zeppelin étaient déjà arrivées depuis un moment, afin de prendre les mesures de précautions nécessaires. Le transfert du ballon lui-même dans le hall a été effectué par des soldats. A 8 h. le dirigeable était rentré dans le hall.

FRIBOURG

Office cantonal du travail. — Dans le courant du mois d'avril, 444 ordres pour hommes ont été remis à l'Office du travail.

Demandes de travail inscrites : 265, dont 194 de célibataires, 71 de personnes mariées, 232 de Suisses, 33 d'étrangers. Il y a lieu d'ajouter à ce chiffre 60 demandes d'ouvriers en passage non inscrits.

Offres d'emplois : 298, se répartissant entre 197 patrons, dont 150 habitent le canton. 57 offres non satisfaites durant le mois précédent ont été reportées en avril.

Placements effectués : 137.

Les offres de travail pour le personnel agricole sont restées stationnaires en avril ; par contre, celles concernant les manœuvres, terrassiers et maçons ont considérablement augmenté. On demande aussi des ouvriers selliers, forgerons et charrons. Les autres industries du bois et la métallurgie sont encore dans le marasme. Le nombre des ouvriers en passage a beaucoup diminué ; il faut l'attribuer à une reprise partielle des affaires dans les grands centres.

Bureau cantonal de placement pour femmes. — Dans le courant du mois d'avril, 421 ordres ont été remis à ce bureau.

Demandes de places : 178, dont 158 de personnes originaires de la Suisse et 20 de l'étranger.

Offres d'emplois : 243, dont 163 du canton de Fribourg. 82 offres non satisfaites durant le mois précédent ont été reportées en avril.

Placements effectués : 113, dont 92 d'employées stables et 21 de personnes travaillant à l'heure ou à la journée.

† Edmond Marchand. — On nous écrit :

Voici quelques mots qui compléteront ce que la *Liberté* a déjà dit d'Edmond Marchand, mort vendredi à Essert.

Les campagnards ont bien connu la physionomie originale, d'humeur si douce et si sympathique, du brave Marchand, qui leur offrait des objets religieux.

Depuis sa jeunesse jusqu'à sa mort, Marchand a donné toute sa vie l'exemple de la piété la plus fervente et la plus constante. Cette ferveur ne s'est jamais démentie un seul instant.

Il assistait chaque matin à la messe et communiait plusieurs fois par semaine. Jamais il ne passait devant une église sans y entrer et faire une visite au *Saint-Sacrement*. Il était *membre de* plusieurs associations et confréries religieuses et il en accomplissait exactement les obligations.

Edmond Marchand avait fréquenté l'École normale de Hauterive où il avait obtenu son brevet d'instituteur en 1883. Après avoir enseigné durant une année à l'école primaire de Cerniat, il vint se fixer définitivement à Fribourg. C'est alors qu'il commença à parcourir nos campagnes et à vendre des objets de piété. Il a été toute sa vie un sujet d'édification.

Cours de langue. — Les personnes *qui désirent suivre les cours de langue* organisés par la Société suisse des commerçants *peuvent se faire inscrire ce* soir, dès 8 ½ h., au local de la Société, café du Boulevard, rue de l'Hôpital.

La finance d'inscription est de 4 fr. pour les membres de la Société et de 6 fr. pour toute autre personne.

Les dames sont admises.

Victime de la boisson. — On a trouvé, ce matin, gisant sans vie dans une mare de sang, au pied de l'escalier de la maison qu'il habitait à la rue des Forgerons, le nommé Gaspard G., cordonnier. Le malheureux était adonné à la boisson.

Rentré ivre à la maison dans la nuit, il se sera assommé en tombant du haut de l'escalier. G. laisse trois enfants.

Sur la piste. — La police de Marseille a arrêté deux ouvriers italiens au moment où ils cherchaient à négocier des titres qui avaient été dérobés, le 31 mars dernier, à la Banque suisse pour le commerce étranger, à Fribourg. Malheureusement, les deux Italiens ne sont que des entremetteurs. Les véritables voleurs, qu'on croit être un Français et un Fribourgeois, n'ont pu encore être pincés. Leur arrestation ne saurait tarder.

La somme des valeurs dérobées à l'établissement de banque susnommé s'élevait à 4000 fr. environ.

Cour d'assises. — On nous écrit :

La Cour d'assises du 1er ressort, réunie hier lundi à Bulle, a siégé jusqu'à 9 h. du soir et a clôturé ses débats par la condamnation de Cyprien Charrière, convaincu d'être l'auteur de l'incendie qui, le dimanche 7 février dernier, a détruit la maison de M. Louis Overney, au Montferrand, rière Cerniat. Le prévenu a été frappé d'une peine de quinze ans de réclusion. Il a été de plus mis à sa charge une indemnité de 9000 fr. à payer à la victime du sinistre et tous les frais de justice.

Un juré, appelé des extrêmes limites de la Veveyse, ayant manqué le premier train hier matin, avait retardé de deux heures l'ouverture de l'audience. Un incident analogue s'est déjà produit il n'y a pas longtemps, à l'occasion d'une session de la cour d'assises dans le chef-lieu de la Gruyère.

La maison du Montferrand, située à *quelque distance du village de Cerniat, du* côté de la Valsainte, était habitée par son propriétaire, M. Louis Overney, avec sa famille, et par Cyprien Charrière, qui y avait conservé un droit d'habitation. L'incendie du 7 février éclata en plein jour, un moment après que Louis Overney fut parti pour aller aux vêpres à Cerniat. Attisées par la bise, les flammes se propagèrent très rapidement. Mme Overney n'eut que le temps de s'enfuir *avec ses enfants. Le plus jeune de ceux-*ci, un garçonnet de quatre mois, fut même assez grièvement brûlé au visage et aux pieds.

Cyprien Charrière, qui était également resté à la maison, ne s'occupa que de lui-même en cette occurence. Son attitude suspecte et les menaces qu'il avait proférées à plusieurs reprises contre Louis Overney le firent peu après désigner par l'opinion publique comme l'auteur de l'incendie et motivèrent son arrestation.

Cyprien Charrière est un petit homme de 1 m. 50 au plus, âgé de 40 ans, à la tête énorme et au regard non dépourvu de malice. Son extérieur anormal l'ayant fait considérer de prime abord comme partiellement irresponsable, il fut mis en observation à l'asile de Marsens. Le directeur de cet établissement put produire en justice un procès-verbal concluant à la responsabilité atténuée de l'accusé.

Pendant l'instruction, Charrière avait fait des aveux à maintes reprises, mais devant la Cour d'assises il n'a opposé que des dénégations *à toutes les ques*tions du Juge.

La défense de Charrière n'était pas aisée. M. Paul Morard s'en est acquitté avec beaucoup d'éloquence et d'habileté.

Améliorations du sol. — Le Conseil fédéral a alloué des subventions au canton de Fribourg pour les entreprises d'amélioration du sol ci-après désignées :

Drainage, conduite d'eau, essartage et épierrement du pâturage dit « Clos Blanchard », commune de Semsales (devis 1515 fr., subside 303 fr.).

Conduite d'eau sur le pâturage de « Belle-Gite », commune d'Albeuve (devis 1240 fr., subside 248 fr.).

Epierrement sur ce pâturage « Crosset du Milieu », commune de Charmey (devis 2320 fr., subside 464 fr.).

Drainage et conduite d'eau sur le pâturage de « Tissinivaz », commune de Charmey (devis 1260 fr., subside 252 fr.).

Drainage des parcelles « Les Marais » et « La Verasé », commune de Treyvaux, et « Le Ferpicloz », commune de Pont-la-Ville (devis 3117 fr., subside 623 fr. 40 c.).

Drainage des parcelles « Es Prés du Marais » et « Es Grands Clos », commune d'Aumont (devis 5284 fr., subside 1056 francs 80).

Drainage des parcelles « Praz Raboud », « Les Lécheires », « Es Paquiers », « Praz Liamont » et « Praz Andrey », commune d'Orsonnens (devis 20,759 fr., subside 4131 fr. 80).

Le délai fixé pour l'exécution de ces travaux et la présentation des comptes expire à la fin de 1910.

Les entreprises de la commune de Lentigny. — On nous écrit :

La commune de Lentigny se distingue par ses multiples travaux d'utilité publique. Elle a construit il y a quelque dix ans un nouveau bâtiment scolaire vaste et gracieux, entouré d'une très belle place.

Elle a ensuite établi une spacieuse laiterie, avec les derniers perfectionnements.

Elle achève actuellement l'œuvre importante de l'assainissement et du drainage de ses marais, opération qui procurera à l'agriculture à proximité du village une vaste étendue de terrains. Cette entreprise, subventionnée par le canton et la Confédération, contribuera aussi à l'amélioration des conditions hygiéniques et météorologiques de la région.

Grâce à la rapide circulation des eaux, ces brouillards si ennuyeux et les gelées tardives du printemps si funestes aux jardins et aux vergers seront plus rares ; des cultures maraîchères et de belles prairies remplaceront avantageusement l'exploitation de la tourbe. L'aspect du pays à l'entrée du village comme aux abords de la grand'route sera plus agréable.

La commune de Lentigny vient encore dernièrement de décider l'installation d'un service de distribution d'eau de source à tous les ménages avec un devis *de 50,000 fr. au moins.*

L'adjudication a été attribuée à M. André Bochud, ingénieur-constructeur à Bulle. Ce technicien, dont les ateliers sont fort bien organisés, est très apprécié dans tous les cantons romands, où il est fréquemment demandé pour des installations ou des transformations importantes d'usines de tout genre. L'exécution de travaux difficiles a valu fréquemment à la maison Bochud des recommandations et des certificats de premier ordre.

Quant à la commune de Lentigny, il convient de louer son esprit progressiste et prévoyant, son intelligente compréhension des besoins publics.

Statistique hôtelière. — Nationalité et nombre de personnes descendues dans les hôtels et auberges de la ville de Fribourg durant la semaine du 2 au 9 mai :

Suisse, 399 ; Allemagne, 72 ; Angleterre, 47 ; Autriche-Hongrie, 15 ; Afrique, 3 ; Suède, 3 ; France, 81 ; Italie, 22 ; Russie, 35 ; Turquie, 1 ; autres pays, 1. Total : 679.

Bulletin sanitaire du bétail. — Ont péri du 1 au 8 mai à la suite des maladies contagieuses suivantes :

Charbon symptomatique : 1 bête bovine vaccinée, à Albeuve.

Rouget et pneumo-entérite du porc : 6 porcs à Grandvillard ; 1 à Cerniat et 1 à Saint-Aubin. Sont en outre suspects d'être atteints de la même maladie 9 porcs à Grandvillard ; 8 à Cerniat et 3 à Saint-Aubin.

Foire de Morat. — La foire de mai de Morat a été très fréquentée, malgré la bise qui a soufflé tout le jour. On a compté sur le marché 212 têtes de gros bétail et 1318 de menu bétail.

Les transactions, fort animées sur le *champ de foire des porcs, l'ont été moins* pour le gros bétail.

La gare a expédié 148 têtes de bétail par 30 wagons, et le port 39 têtes.

Funiculaire Neuveville-Saint-Pierre. — Recettes d'avril 1909 : 1152 fr. (918 fr. en avril 1908). Plus-value en faveur de 1909 au 1er mai dernier : 119 fr.

SOCIÉTÉS

Société de chant de la ville de Fribourg. — Ce soir, mardi, à 8 ½ h., au *Faucon*, répétition générale. Après la répétition, assemblée des membres actifs.

Société de chant « La Mutuelle ». — Ce soir, mardi, à 8 ¼ h., répétition à la Brasserie Peier.

Deutscher Gemischter Chor und Männerchor Freiburg. — Heute abend, Uebung für Gemischten Chor.

Société de gymnastique des hommes, Fribourg. — Mercredi 12 mai, à 8 ½ h., leçon à la Halle.

Società fra gl'Italiani « La Fratellanza ». — Questa sera alle 8 ½ in punto, assemblea generale alla grande sala dell'*Hôtel de l'Etoile.*

AGRICULTURE

Concours de petit bétail

Au concours du district de la Sarine, qui a eu lieu samedi, à Fribourg, il a été présenté 16 verrats, 7 béliers et 4 boucs.

Voici les résultats de ce concours :

Verrats

1re classe, prime de 75 fr., Station laitière, Fribourg ; prime de 72 fr., M. Dominique Roulier, Treyvaux ; prime de 69 fr., au même ; prime de 60 fr., M. Nicolas Blaser, Ependes ; M. Christophe Grossried, Oberried ; M. Jacques Sturny, Corserey, et M. Joseph Wæber, La Sonnaz ; prime de 51 fr., M. Nicolas Blaser, Ependes ; prime de 42 fr., M. Nicolas Schæpfer, Morvin ; prime de 36 fr., M. Eugène Repond, Cottens ; Station *laitière de Pérolles (deux primes)* ; prime de 30 fr. ; M. Toussaint Perler, Givisiez (deux primes), et Mme Faustine Repond, Rueyres-Saint-Laurent.

Béliers

1re classe, prime de 40 fr., M. Benoît Sahli, Ependes ; Syndicat d'élevage de la rive droite de la Sarine ; prime de 30 fr., M. Nicolas Blaser et M. Casimir Bongard, à Ependes.

2me classe, prime de 25 fr., Syndicat d'élevage de la rive droite de la Sarine.

3me classe, prime de 20 fr., M. Léon Mauron, Treyvaux.

Boucs

1re classe, prime de 30 fr., M. Boniface Guillet, Treyvaux.

2me classe, prime de 25 fr., M. Joseph Kolly, Treyvaux.

3me classe, prime de 20 fr., M. Auguste Fasel, Fribourg.

Au concours du syndicat d'élevage du porc de la rive droite de la Sarine (Le Mouret), il a été primé 7 truies en 1re classe, 3 en seconde et 4 en troisième classe. A celui des brebis, 16 sujets furent primés en 1re classe et 3 en seconde. Dans le syndicat de l'élevage des chèvres, 5 sujets ont été classés en 1re classe, et 6 en seconde.

Les concours des trois syndicats du Mouret ont présenté un ensemble de sujets qui a fait l'admiration des visiteurs.

DERNIÈRE HEURE

Les événements de Turquie

Mensonges officiels

Constantinople, 11 mai.

Suivant un télégramme du gouverneur d'Adana, il y aurait eu dans cette province 1455 Arméniens tués et 182 blessés, alors que les Musulmans auraient souffert bien davantage et auraient eu 1924 morts et 533 blessés. La sincérité de ce télégramme est mise en doute comme il convient. On y voit une manœuvre destinée à justifier les arrestations d'Arméniens et des poursuites contre eux.

Agitation en Arménie

Constantinople, 11 mai.

Des nouvelles parvenues à la Porte annoncent qu'un mouvement en faveur du Chériat a éclaté aux environs du lac de Van et à Bitlis. Les Musulmans menacent de massacrer les chrétiens si leurs exigences ne sont pas satisfaites. Les cheiks kourdes ont demandé aide à la Porte.

Les biens d'Abdul Hamid

Salonique, 11 mai.

Sp. — Talaat bey, vice-président de la Chambre, est arrivé ici dimanche soir et il est reparti hier lundi. Il a vu Abdul Hamid pour obtenir la signature de l'ancien sultan pour le retrait de fonds dans les banques étrangères.

Le ministre des finances vient de notifier à toutes les banques étrangères qu'aucun retrait de dépôt effectué au nom d'Abdul Hamid ou de ses enfants ne pourrait être fait avant que le Parlement turc ait pris une décision à cet égard.

Le nouveau régime persan

Téhéran, 11 mai.

Les élections auront lieu immédiatement après l'élaboration de la loi électorale par le Conseil d'Etat.

A la Chambre anglaise

Londres, 11 mai.

Après un débat très animé qui s'est prolongé jusqu'à 1 ½ h., cette nuit, la Chambre des Communes a voté par 206 voix contre 123 l'article du budget augmentant le prix des patentes des débits de boissons. La séance a été levée à 2 ¼ heures.

Le cabinet portugais

Lisbonne, 11 mai.

Sp. — Il semble que le cabinet soit constitué par M. Venceslao de Lima. Sa formation définitive aura lieu demain.

Les mineurs français

Paris, 11 mai.

Sp. — Demain mercredi, s'ouvrira, à Lens, le congrès national des mineurs. Les délégués des mineurs de Montceaux-les-Mines feront une proposition au congrès tendant à une grève générale des mineurs de France.

Un don du roi des Belges

Bruxelles, 11 mai.

Le roi Léopold a fait don à l'Etat du domaine de « Passable », sur le golfe de Villefranche, pour y créer un sanatorium pour les blancs de la colonie du Congo.

Espagne et Maroc

Madrid, 11 mai.

Au ministère des affaires étrangères, on dément qu'il y ait eu, comme l'avaient annoncé plusieurs journaux, rupture des pourparlers entre le sultan du Maroc et l'ambassadeur espagnol à Fez.

L'insécurité au Maroc

Londres, 11 mai.

On mande de Tanger au *Daily Telegraph :*

On annonce de Mogador que des touristes américains ont été enlevés par les indigènes près d'Agadir (sud du Maroc).

Le Dr Lueger en Dalmatie

Vienne, 11 mai.

On mande de Spalato à la *Nouvelle Presse Libre :*

La présence du bourgmestre Lueger a provoqué, de la part des socialistes, des démocrates et des Croates, de violentes démonstrations. Les tapageurs se comptaient par milliers. Le Dr Lueger, le bourgmestre et le député de Spalato ont été sifflés et injuriés. Plusieurs personnes ont été blessées, et une centaine de manifestants arrêtés.

Dépêches diverses

Domodossola, 11 mai.

Le nommé Joseph Rasti, âgé de trente ans, célibataire, chef d'équipe aux bagages de la gare internationale de Domodossola, a été trouvé assommé à coups de pierres dans une des chapelles qui se trouvent sur le chemin de l'église du Calvaire. On suppose que le crime a été commis pendant la fête de cette église, qui est en même temps la fête patronale de Domodossola. La découverte du crime a produit une grande émotion dans la ville, où Rasti était très connu.

Troyes, 11 mai.

Un ballon monté par trois Allemands, dont deux ingénieurs et un officier, a atterri dans la matinée d'hier lundi en pleins champs, près de Villemaur (Aube). Le ballon était parti la veille au soir, à 7 heures, de Cologne. La foule s'est livrée à une manifestation hostile. Les aéronautes ont repris le train dans la soirée, après avoir acquitté les droits de régie. La gendarmerie, qui avait visité leurs bagages, n'a rien découvert de suspect.

Paris, 11 mai.

Une automobile de place a fait une embardée sur le trottoir de la rue Lafayette et a culbuté. Trois personnes ont été plus ou moins grièvement blessées. Quant à l'automobile, tombant dans une tranchée ouverte sur le trottoir, elle a décapité presque complètement un ouvrier terrassier qui travaillait. La machine est en partie brisée. Le conducteur qui, d'après les témoins, marchait à une vitesse exagérée, a été arrêté.

Toulon, 11 mai.

Une explosion s'est produite hier soir lundi dans un quartier où se sont déjà produits *récemment plusieurs attentats* à la dynamite. Une cartouche a été lancée dans la maison Rimbaud, causant des dégâts importants. Les habitants ont naturellement éprouvé une vive panique.

Anvers, 11 mai.

Deux cents hectares de la forêt de Braschat ont été incendiés. Cinq cents soldats s'efforcent d'éteindre l'incendie.

SUISSE

L'arsenal de Wangen

Soleure, 11 mai.

Les commissions des deux Conseils de l'Assemblée fédérale se sont réunies hier pour s'occuper de l'achat de l'arsenal de Wangen sur l'Aar. La commission du National, auquel appartient la priorité, est présidée par le colonel Meister (Zurich) ; M. le conseiller fédéral Müller, chef du Département militaire, assiste aux délibérations.

Accident d'automobile

Zurich, 11 mai.

Hier soir, une automobile qui passait le pont de la Sihl a renversé une fillette de neuf ans, nommée Lina Bühler, de Töss, qui rentrait de l'hôpital des enfants en compagnie de sa mère et d'une sœur. Ramenée à l'hôpital, la pauvre petite succomba aussitôt à la suite d'une fracture du crâne.

Le chauffeur avait, sans se soucier de sa victime, continué sa route à toute vitesse, mais le numéro de sa voiture a *été noté, ce qui permettra* d'établir l'identité du coupable. La voiture venait de Saint-Gall.

Etat civil de la ville de Fribourg

NAISSANCES

8 *mai.* — Siegenthaler, Frida, fille de Frédéric, employé de fabrique, de Trub (Berne), et de Marie, née Moser, Place du Petit-Saint-Jean, 42.

9 *mai.* — Ayer, Georges, fils de Joseph, manœuvre, de Sorens, et de Lidvina, née Gendre, Petites-Rames, 155.

Moyet, Marie, fille de Gabriel, employé aux C. F. F., de Portalban, et de Christine, née Fasel, Neuveville, 58.

Pasteri, Simone, fille de Bernard, manœuvre, de Cigliano (Italie), et de Thérèse, née Bono, rue du Progrès, 16.

DÉCÈS

8 *mai.* — Wæber, Jean, époux d'Elise, née Corpataux, ancien instituteur, de Fribourg, 78 ans, Grand'Rue, 41.

10 *mai.* — Tinguely, Joseph, fils de Pierre et de Mathilde, née Bielmann, de Pont-la-Ville, 6 mois, Planche-Supérieure, 238.

Challamel, Pierre, fils de Dominique et de Marie, née Berset, de Fribourg, 3 jours, rue des Epouses, 137.

Calendrier

MERCREDI 12 MAI

SS. ACHILLÉE et NÉRÉE, martyrs

Ces deux saints étaient frères. Ils furent baptisés par saint Pierre, et martyrisés à Terracine (1er siècle).

SOMMAIRE DES REVUES

SILLON ROMAND. — 1er *mai.* — Paysan. — Le paysan et la crise rurale. — La terre sans oiseaux. — Maladies du bétail (illustr.). — Soins et affourragement des mères porcines. — Jardiniers, Arboriculteurs, attention (illustr.). — Pour avoir de bons légumes toute l'année (illustr.). — Essais d'engrais complémentaires sur vignes. — Consultations gratuites.

Les remèdes les plus simples sont toujours les meilleurs

Considérez seulement la grande diffusion des Pilules suisses du pharmacien Richard Brandt. Jamais elles n'auraient obtenu un pareil succès sans leur valeur curative exceptionnelle. N'hésitez donc pas à recourir à ce bienfaisant remède pour vous débarrasser de votre constipation et de ses ennuyeuses conséquences. Les pilules suisses du pharmacien Richard Brandt se trouvent dans les pharmacies au prix de 1 fr. 25 la boîte. Exiger chaque fois les véritables pilules suisses du pharmacien Richard Brandt avec la croix blanche sur fond rouge et la signature « Richard Brandt » sur l'étiquette.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Technicum de Fribourg

Du 11 mai 1909

BAROMÈTRE

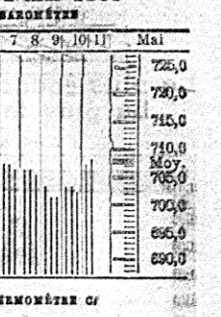

THERMOMÈTRE C°

Mai	6	7	8	9	10	11	Mai
8 h. m	7	7	6	10	12	10	8 h. m.
1 h. s.	9	12	11	15	14	14	1 h. s.
8 h. s.	13	14	14	12	16		8 h. s.

HUMIDITÉ

8 h. m.	67	60	54	54	60	60	8 h. m.
1 h. s.	67	60	51	34	60	54	1 h. s.
8 h. s.	48	40	34	43	40		1 h. s.

Température maxim. dans les 24 h. : 17°
Température minim. dans les 24 h. : 4°
Eau tombée dans les 24 h. : 1,25 mm.

Vent { Direction : S.-O.
Force : léger.
Etat du ciel : nuageux.

Extrait des observations du Bureau central de Zurich :

Température à 7 heures du matin, le 10 *mai :*

Paris	10°	Vienne	8°
Rome	12°	Hambourg	6°
Pétersbourg	2°	Stockholm	3°

Conditions atmosphériques en Suisse ce matin, 11 mai, à 7 h. :

Très beau temps dans l'Emmenthal et Ragaz. Couvert dans le Haut-Valais, le Jura neuchâtelois, Schaffhouse et l'Engadine.

Température maxima 12°-10° sur les rives du Léman, Neuchâtel, Lugano, Ragaz et Coire. 8°-5° partout ailleurs.

TEMPS PROBABLE
dans la Suisse occidentale

Zurich, 11 mai, midi.

Ciel variable. Température légèrement changée. Peu ou pas de pluie.

D. PLANCHEREL, *gérant.*

✠

Madame Anna Burdel ; Madame et Monsieur J. Rancillac-Burdel et leurs enfants ; Mademoiselle Clémence Burdel ; Monsieur Louis Burdel ; Madame et Monsieur Charles Dumont-Burdel et leurs enfants ; Mesdemoiselles Lucie et Blanche Burdel ; Monsieur Albert Burdel ; Madame Louise Burdel ; Révérende Sœur Claire, Fille de la Charité, à Guise ; Monsieur et Madame Arnold Kæser ; Madame veuve Léopold Bourgknecht et sa famille ; Madame et Monsieur Bernard Comte-Kæser et leur famille ; Madame et Monsieur Lampert, professeur ; Monsieur Louis Kæser, en Amérique ; Mademoiselle Jeanne Kæser ; les familles Cardinaux, Comte, Fatio, Bertschy, Peter, Brohy et Mœhr ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la mort de

Monsieur Joseph BURDEL

décédé à l'âge de 76 ans, muni des secours de la religion.

L'enterrement aura lieu à Bourguillon, le jeudi 13 mai.

Départ de la maison mortuaire, La Campagnette, à 8 ¼ h. ; office en l'église de Saint-Maurice, à 8 ½ h.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

R. I. P.

Madame Adèle Andreæ-Barras et ses enfants Georgette et Georges ; Monsieur Ferdinand Andreæ, à Heidenheim ; Mademoiselle Babette Andreæ, à Heidenheim ; Monsieur et Madame Auguste Andreæ et leurs enfants, à Möhr ; Monsieur Ernest Andreæ, à Munich ; Madame veuve Lisette Andreæ et sa fille, à Heidenheim ; les familles Andreæ, à Heidenheim ; Mademoiselle Muller, à Augsbourg ; Monsieur Joseph Barras, et Monsieur et Madame Bossy-Barras et leur fille, à Bulle ; Monsieur et Madame Léon Jeunet-Barras et leur fils, à Neuchâtel ; Monsieur et Madame *Marc Luy-Barras et leurs enfants, à Lau*sanne ; Monsieur et Madame Léon Barras, à Lausanne ; Monsieur et Madame Louis Barras et leur fille, à Payerne ; Monsieur et Madame Joseph Barras et leur fils, à Lausanne ; Monsieur et Madame Emile Barras-Aufdermauer et leurs fils Ernest et Max, à Fribourg ; Monsieur et Madame Alfred Barras-Perroud, à Genève ; les familles Dumas, à Genève, Carouge et Romont, Jean Barras, à Farvagny, Dévaud, à Vuisternens, Fromega et Jeunv, ont la profonde douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Volkmar ANDREÆ

mécanicien aux C. F. F.

leur cher époux, père, frère, beau-fils, beau-frère, oncle, neveu et cousin, décédé à l'hôpital de Lausanne, le 10 mai, après trois jours de grandes souffrances, à la suite d'un accident survenu à la gare de Lausanne le 6 mai.

L'enterrement aura lieu à Fribourg, mercredi 12 mai, à 1 ½ h. de l'après-midi.

Domicile mortuaire : Beauregard, 38.

Excellentes montres de précision

sont des cadeaux des mieux appréciés. Notre nouveau grand catalogue (édition 1909) en contient un choix très varié. Envoi gratis et franco sur demande.

E. Leicht-Mayer & Cie, Lucerne, XI, près de la cathédrale.

La plus économique
La plus facile

ENCAUSTIQUE PERFECTA

VERSOIX-GENÈVE

La plus belle
La plus durable

AVIS

La Maison S. Knopf, à Fribourg, a fait insérer dans les journaux, il y a peu de temps, une annonce de nature à tromper le public sur la qualité des semelles des chaussures fabriquées par nous. Nous protestons énergiquement contre ce procédé et tenons à affirmer qu'au contraire les semelles provenant de notre maison sont de première qualité; nous en garantissons l'excellente facture.

Nous ajoutons que la Maison Knopf semble ne se servir de notre marque qu'à titre de réclame, la plupart des chaussures mises en vente par elle ne provenant pas de notre fabrique. 2111

Société Anonyme
C. F. BALLY.

BANQUE DE FRIBOURG

WECK, EGGIS & Cie

fait toutes opérations de banque. Emet des obligations 4 ½ % avec coupons semestriels. Carnets d'épargne : 4 %.

La Société coopérative de Productions Les Cultivateurs-Vignerons de Valros

(Hérault) France

vend les vins rouges, rosés et blancs **garantis de pur raisin frais** aux prix suivants :

Vins rouges de Côteaux	Fr. 59.—	La pièce de 220 litres logés
Vins rosés	» 60.—	sur gare de départ, valeur
Vins blancs	» 65.—	30 jours 2 % ou 90 jours net.

Le transport et les droits d'entrée en Suisse sont de : 40 à 45 fr. par pièce de 220 litres. Des échantillons seront adressés franco à qui en fera la demande.

La Société acceptera des représentants munis de bonnes références. H 2266 X 2109

TOURNÉE VIENNOISE D'OPÉRETTE
25 chanteurs et orchestre
THÉATRE DE FRIBOURG

Bureau, à 7 ½ h. — Mercredi 12 mai — Rideau, à 8 ¼ h.

Vu l'immense succès et à la demande générale du public

" Die lustige Wittwe "

(La joyeuse veuve)

Opérette en 3 actes de FRANZ LEHAR

Régisseur : *M. Steiner-Kaiser*, directeur; Chef d'orchestre : *M. Betz*
Danses : *M. Mayer.*

Costumes et accessoires de la maison Oberowsky et Imgekoden

PRIX DES PLACES : Loges de face : 5 fr. — Loges de côté : 3 fr. 50. — Parquet : 3 fr. — Parterre : 2 fr. — Galerie : 1 fr.

Location dès **lundi 10 mai**, *au magasin de musique*, 29, *rue de Lausanne*; on peut s'y procurer les libretti, à 75 cent. 2177

MISES D'IMMEUBLES

Les hoirs de Frédéric Hostettler, à Tinterin, près Chevrilles, exposeront en mises publiques et libres, le **mardi 18 mai 1909**, dès 2 h. de l'après-midi, à l'auberge de Tinterin, les immeubles suivants:

1. Un **beau domaine** de rapport, de 18 ½ poses en un seul mas, situé près de la chapelle de Tinterin, avec maison d'habitation et auberge bien installées, eau courante et intarissable, belle situation sur la route principale;

2. Dans la même commune, un **moulin agricole,** bien installé et jouissant d'une bonne clientèle. Force hydraulique en suffisance, terrain pour 2 vaches; moulin avec logement, grange; une maisonnette presque neuve avec boulangerie et une maison locative. Ces immeubles seraient, éventuellement, exposés en location.

1939 S'adresser à **Robert Herren, à Tinterin.**

AVIS

La maison A LA BELLE JARDINIÈRE prévient sa clientèle qui pourrait avoir des vêtements de fourrure à réparer ou à transformer de bien vouloir les lui envoyer de suite.

HOTEL-BAINS de CROCHET

Bex-les-Bains

Saison : 1er avril-30 octobre

Restauré et agrandi. Pourvu de tout le confort désirable. Chauffage central. Grand hall. Billard. Fumoir. Restaurant. Belle terrasse en plein midi. Véranda-promenade. Service par petites tables pour familles. Pension depuis cinq francs. L'hôtel est situé au milieu d'un grand parc naturel avec vue sur toutes les montagnes environnantes.

L'établissement de bains, avec masseur et masseuse de 1er ordre, comprend l'hydrothérapie complète, les bains salés d'eau-mer, carbo gazeux, sulfureux, résineux, etc. Applications de Fango. Bains de lumière. H 31331 L 1241

Prix à la portée de chacun. **Prospectus franco sur demande.**

Les propriétaires : **E. PASCHE & Cie,**

Messieurs les membres de la Société de secours mutuels de la Ville de Fribourg sont invités à assister aux funérailles de leur regretté collègue

M. Volkmar ANDREÆ

mécanicien aux C. F. F.

qui auront lieu à Fribourg, mercredi 12 mai, à 1 ½ h. de l'après-midi. Domicile mortuaire, 38, Beauregard.

Le Comité.

On demande

tout de suite pour Ruswil (canton de Lucerne)

JEUNE HOMME

sobre, pour aider aux travaux des champs et à l'écurie, dans petit domaine. Occasion d'apprendre l'allemand.

S'adresser à **M. Züsli-Estermann, Ruswil.** 2140

On désire placer

comme volontaire chez bonne

COUTURIÈRE

ou dans un magasin de confections pour dames, jeune fille de 17 ans, catholique, désirant apprendre la langue française et ayant déjà travaillé 2 ans chez une tailleuse.

Adresser offres sous A2641Lz, à Haasenstein et Vogler, Lucerne. 2137

On désire placer

JEUNE FILLE

de 15 ans, de Zoug, dans bonne famille catholique ou elle aurait l'occasion d'apprendre le français, de fréquenter la dernière classe scolaire et d'aider au ménage ainsi que d'apprendre la cuisine. En échange on recevrait jeune fille ou garçon, désirant apprendre l'allemand et fréquenter l'école. Bons soins et vie de famille assurés et exigés. Adresser les offres sous B2654Lz, à Haasenstein et Vogler, Lucerne. 2136

Zu vermieten

schöne Pinte

mit geräumigem Saal, in der Nähe des **Hotels Schwarzen See-Bad** gelegen, wohin auch Offerten zu adressieren sind.

Am gleichen Ort ist für die Saison 1909 ein **Milch-, Rahm- und Butterlieferant gesucht.** 2130

Fille de magasin

très recommandable, connaissant les deux langues, **est demandée** pour un magasin d'étoffes, à Fribourg.

Adresser les offres sous chiffres H 2130 F, à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler, Fribourg.* 2135

VENTE JURIDIQUE

L'office des poursuites de la Sarine vendra le **15 mai prochain,** dès 2 heures de l'après-midi, au café-restaurant des Charmettes, avenue de Pérolles, environ 3000 bouteilles de vin bouché, 180 chopines, 200 bouteilles de champagne, et tout un mobilier comprenant chaise longue en velours blanc, un bureau américain, secrétaires, canapés, fauteuils et 4 chaises, glaces, tables, étagère, console, chaises dorées et rondes, 1 table à 4 feuilles, guéridon, toilettes, divan, armoire à glace, lits, etc. 2061

Fribourg, le 6 mai 1909.

ON DEMANDE

dans commerce de denrées coloniales (détail) du canton de Lucerne

jeune volontaire

robuste, de toute moralité, désirant se perfectionner dans la langue allemande, pour le magasin et la vente. Connaissance de la branche désirée n'est cependant pas absolument nécessaire. 2038

Offres avec certificats et références sous Z 2557 Lz, à Haasenstein et Vogler, Lucerne.

PURS VINS NATURELS

100 lit.	v. rouge du Tessin	24.—
100 »	fin rouge de Montagnes, pour table	30.—
100 »	r. f. du Sud d'Italie	33.—
100 »	Rosé, vin de t. fin	36.—
100 »	r. vieux, v. p. mal.	43.—
100 »	Alicante extra fin rouge, p. couper	44.—
100 »	du lac de Garda, rempl. vin de Valteline	48.—
100 »	vin fin de Palestine pour bouteille	64.—
100 »	Panadès v. bl. fin	35.—
100 »	M. ext. fin du S. d'It.	36.—
16 »	Malaga vér. r. doré	15.50
16 »	Malaga ext. fin, 4 ans	18.—

Caisses assorties de 12 bouteilles des vins ci-dessus, seulement 6 fr. 20.

Ce qui ne convient pas est repris volontiers.

J. Wuiger, imp. de vins, **Boswyl.**

Les jugements téméraires

sont souvent la cause que l'on n'essaye pas le produit efficace à soulager ses maux.

C'est pourquoi nous disons aux surmenés, aux nerveux, aux anémiques, aux convalescents : « Ne jugez pas le café de malt Kneipp de Kathreiner avant de l'avoir essayé. »

C'est la seule boisson saine et fortifiante ne contenant aucun principe nuisible et ayant le goût et l'arôme du café.

GRANDE TEINTURERIE DE MORAT

Grand'Rue, 7

LAVAGE CHIMIQUE

des vêtements de dames et d'hommes

TEINTURES en TOUTES NUANCES des VÊTEMENTS

2894 sans rien découdre. H 13168 L

NETTOYAGE DES GANTS, BOAS, FOURRURES, ETC.

Dépôts de Morat : **Kollep-Seiler,** *négoc.*, **rue de Lausanne, N° 47 ; Nussbaumer,** *m.-tail.* **Avenue de Pérolles, N° 9 ; Daler,** *opticien*, **Avenue de la Gare, N° 10.** — *Dépôt de la Teinturerie Lyonnaise :* **Mlle Rœsly,** *nég.*, **rue de Romont.**

Extrait de viande Liebig

Améliore soupes, sauces, légumes, etc.

BOUILLON OXO

Liquide, prêt à la minute.

1½ à 2 cuillerées à café dans une tasse d'eau chaude.

Nom et marque — patenté et garanti.

„ Vinaigre-Citrovin " digestible extrafin

Pour bien portants et malades !

Produit exquis et digestible pour l'assaisonnement de savoureuses salades, de sauces et de mets piquants, idéal pour les conserves de fruits. Indispensable en cas de faiblesse d'estomac, manque d'appétit, etc.

Le « Citrovin » n'est pas plus cher que les autres vinaigres. Un litre de « Citrovin » coûte **1 fr. 60** sans la bouteille et donné mélangé avec 3 litres d'eau, **4 litres de vinaigre à 40 cent. le litre.**

Nombreuses attestations.

Demandez les prospectus.

En vente dans les pharmacies, les drogueries et dans la plupart des magasins d'épicerie, denrées alimentaires, etc. 1076

Seul fabricant pour la Suisse :

H. Klingler, FABRIQUE DE CITROVIN

SITTERDORF (Thurgovie)

Recommandé par nombreux médecins.

Pension du Chalet

CHARMEY (Gruyère)

Station climatérique recommandée; cuisine soignée, jardin ombragé. Prix réduit en mai et septembre.

Tenancière : **Mme Vve Brunisholz-Remy.** 2060

L'Agence de Placement

A. LUY

16, rue Industrielle, 16, **Monteux,** téléphone 150 **demande** pour tout de suite et pour la saison d'été : gouvernantes, 1res sommelières, sommelières de salle, femmes de chambre, cuisinières, cuisinières à café, lingères, laveuses, filles d'office, etc., chefs de cuisine, portiers, lifters, casseroliers, etc

A VENDRE

3 breaks neufs

dont un en blanc, ainsi que plusieurs chars de chasse.

S'adresser à **M. Edouard Jomini, Payerne.** 2121

GRANDE PENSION, bords du Léman, DEMANDE une

2ne cuisinière

sérieuse et capable, ainsi qu'une bonne repasseuse. Bons gages. Entrée de suite.

Offres sous chiffres R 22891 L à HAASENSTEIN & VOGLER, LAUSANNE. 2123

ON DEMANDE

2 bons faneurs

pour la saison. Bons gages.

S'adresser à **M. Casimir Bussey, Glion-s.-Montreux.**

Pour Bulle, **on demande**

UNE JEUNE FILLE

pour le service des chambres et aider dans le ménage Connaissance des travaux manuels exigée.

S'adresser sous H 2045 F, à *Haasenstein et Vogler, à Fribourg.* 2031

Loterie du Casino-Théâtre de la Ville de Fribourg

1er lot

50,000 fr.

Le billet : 1 fr.

Fort rabais aux revendeurs

Empressez-vous de faire vos commandes.

Ecrire : **Bureau de la loterie du Casino-Théâtre, Fribourg,** *rue du Tir, 6.*

Un instituteur de la Suisse allemande désire passer ses vacances dans bonne famille catholique, comme précepteur, où il aurait l'occasion de se perfectionner dans la langue française. Entrée éventuellement tout de suite, jusqu'à fin septembre.

Adresser les offres à **M. G. Fetz,** *Place Notre Dame, 179,* **Fribourg.** H 2050 F 2033

A LOUER

pour le 25 juillet le rez-de-chaussée, N° 10, Grand'Fontaine (3 ch. au soleil, cuisine et cave). Eau, électricité et gaz.

S'adresser à **Mme E. Genoud-Eggis, au 2me.** 2080

Occasion

A vendre 2 bicyclettes en bon état.

S'adresser au bureau H. Hogg-Mons, entrepreneur, Avenue du Midi.

A VENDRE

un bâtiment de construction moderne, avec le dernier confort, situé dans un des plus beaux quartiers de la ville de Fribourg.

Il est garanti à l'acheteur un rapport de 5 % net, avec une marge de 4 à 500 francs par an pour entretien, s'il y a lieu.

S'adresser sous H 1861 F, à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler, Fribourg.*

Xaverian College

BRIGHTON

Angleterre

dirigé par les Frères Xavériens Situation superbe tout près de la mer. Préparation commerciale. Pour prospectus, s'adresser au **Frère Directeur.**

OCCASION

A vendre un bon billard complet, remis à neuf.

S'adresser à **M. Conus,** tapissier, à **Pérolles.** 2084

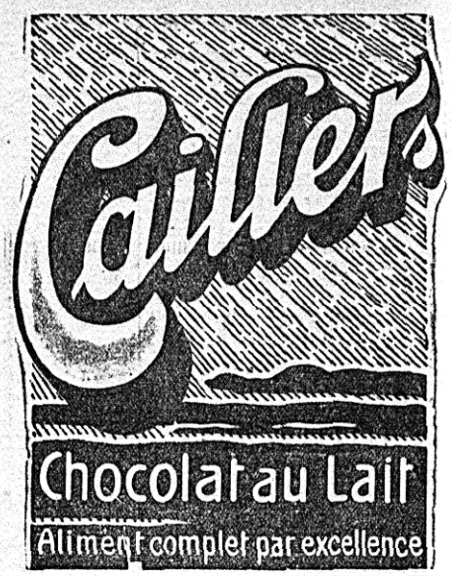

VINS ROUGES DE BORDEAUX

1907	la barrique (225 litres)	Fr. 135.—	la demi	Fr.	75.—
1906	» » » »	» 155.—	» »	»	85.—
1905	» » » »	» 185.—	» »	»	100.—

franco de tous frais en gare de l'acheteur.

S'adresser à **M. A.-L. Légal, Lescan-Brulevin,** à **Cenon** Bordeaux (France). H 891 X 717

Société Suisse d'Ameublements

et mobilier complet

LAUSANNE-BERNE-MONTREUX.

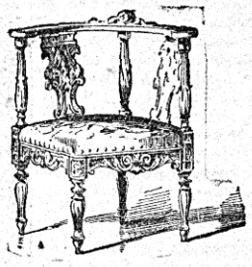

CAISSE HYPOTHÉCAIRE

du canton de Fribourg

Les bureaux seront fermés jeudi 13 mai 1909.

Important commerce et fabrique d'articles d'emploi journalier demande un

chef de bureau

Exigences : Bonne formation générale; capacités, être expéditif; connaissance approfondie de tous les travaux de bureau et de la vente des marchandises aux commerçants en gros et revendeurs; talent d'organisation, expérience dans la publicité; adroit dans les relations.

Place à vie et de confiance pour chef de capacités prouvées, avec faculté de représenter la maison.

Offres avec aperçu de la vie passée et des occupations antérieurs, copies de certificats et prétentions sous S 3207 Q, à Haasenstein et Vogler, Bâle. 2052

Maladies de la vessie et des rognons

En réponse à votre lettre et sur votre désir, j'ai le plaisir de vous informer que, par votre traitement par correspondance, vous avez délivré notre enfant Maria de sa maladie des rognons et de son catarrhe de la vessie. Elle se porte maintenant très bien. Dieu merci.

Recevez, Monsieur, mes meilleurs remerciements.

Mme Catharina Ebnöther-Keller.

Signature légalisée : M. Diethelm, secrétaire communal.

Schübelbach, le 6 février 1905.

Que celui qui veut connaître son mal et en être guéri envoie son eau ou la description de sa maladie à l'**Institut médical et de Médecine naturelle à Niederurnen (Suisse).** (Drs Med. Ziegler et Schumacher.) Consultations tous les jours, de 9 h. à midi. Prospectus et attestations gratis sur demande. 2134-399

Transports par camion automobile

J'avise le public et les entrepreneurs que je me charge des déménagements, transports de matériaux de construction.

Charge : 4000 kilos. Camion aménagé pour buts de promenades, 25 places.

F. Richoz, Brasserie des chemins de fer. Champ des Cibles, Fribourg. H 1468 F

La qualité parfaite des

CONFITURES

de SAXON

leur assure la préférence dans chaque ménage.

ABRICOTS, REINES-CLAUDES, FRAMBOISES, etc.

Nous sommes vendeurs

de lots Canton de Fribourg 1861, séries sorties. H 1964 F 1951

Banque d'Epargne et de Prêts.